International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP **Statistics 111/07**

4 juin 2007
Original : anglais

F

Rapport

Rapport du Comité des statistiques sur la réunion du 23 mai 2007

1. La 22e réunion du Comité des statistiques a eu lieu le 23 mai 2007 sous la présidence de M. David Hallam (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : FAO).

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document WP-Statistics 107/07 Rev. 1.

Point 2 : Élection du Président et du Vice-président

3. M. Neil Rosser (NKG) a été élu Vice-président pour 2006/07 et 2007/08. Le Président, M David Hallam, a été au regret d'informer les membres présents que, en raison de sa récente nomination au poste de Chef des services de politiques commerciales de la FAO, il ne pouvait plus assurer son mandat de Président du Comité. Le Comité a remercié M. Hallam qui préside le Comité depuis 2001/02. Il a noté que le poste serait laissé vacant jusqu'à la prochaine réunion en septembre 2007. Entre-temps, le Directeur exécutif consultera les Membres exportateurs et les Membres importateurs au sujet d'un candidat.

Point 3 : Rapport du Comité des statistiques sur la réunion du 27 septembre 2006

4. Le Comité a approuvé le rapport sur la réunion du 27 septembre 2006 figurant dans le document WP-Statistics 106/06.

Point 4 : Respect du Règlement sur les statistiques

5. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics 110/07 dans lequel figurent des renseignements sur le respect par les Membres du Règlement sur les statistiques pendant l'Accord de 2001 : années caféières 2001/02 à 2005/06 et d'octobre 2006 à mars 2007. Sur la base des données commerciales moyennes pour les quatre dernières années caféières (2002/03 à 2005/06), la conformité entière et satisfaisante des Membres exportateurs a été légèrement supérieure à 83% et légèrement inférieure à 99% pour les Membres importateurs.

6. Le Comité a pris note de ces renseignements et a noté que les Membres exportateurs respectant mal le Règlement sur les statistiques ne représentaient que 13% des exportations totales moyennes des quatre dernières années caféières et les Membres ne respectant pas du tout le Règlement sur les statistiques l%. Trois Membres importateurs (Bulgarie, Hongrie et Malte) ne respectent pas les dispositions sur la fourniture de données statistiques. Les contacts se poursuivront avec les autorités pertinentes pour veiller à ce qu'ils s'acquittent de leurs obligations.

Point 5 : Assistance technique

7. Le Comité a noté que quatre pays exportateurs (Brésil, Guatemala, Honduras et Inde) travaillaient à la préparation d'un manuel de bonnes pratiques, conformément à la suggestion des États-Unis faite à la dernière réunion. Le manuel servira de base à des ateliers régionaux visant à améliorer les performances des pays en matière de fourniture de données statistiques. L'Organisation a également engagé des discussions avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) sur la possibilité d'une assistance en matière de collecte de statistiques.

Point 6 : Stocks

8. Le Comité a noté que la Fédération européenne du café (FEC) continue d'afficher des données sur les stocks sur son site web. Les données ont été actualisées en janvier 2007 et le sera de nouveau bientôt. L'Organisation continuera de suivre régulièrement l'affichage de ces données sur le site.

Point 7 : Café biologique

9. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics 108/07 dans lequel figure un tableau des exportations de café biologique établi sur la base d'informations prélevées dans les certificats d'origine et les rapports mensuels pendant les années 2005 et 2006.

10. Le Comité a noté que les données sur ce segment spécifique du marché ne figurent toujours pas dans les rapports mensuels dans la mesure où les informations sur les

exportations de café biologique prélevées dans les certificats d'origine continuent d'indiquer un volume très élevé. L'Organisation devrait continuer à encourager les pays à envoyer des rapports mensuels complets selon le modèle du document EB-3830/02 (Règlement sur les statistiques). Le Comité a également noté que, conformément à la demande formulée à la réunion de septembre 2006, il a été demandé à l'Allemagne, aux États-Unis et à la France de fournir des informations sur le prix de vente au détail du café biologique. L'Allemagne a répondu qu'il n'est pas possible de collecter les données demandées dans ce pays ; le point de contact de l'OIC aux États-Unis a demandé que l'examen de cette question soit repoussé à septembre 2007 car il souhaite s'assurer que des données fiables peuvent être collectées ; aucune réponse n'a encore été fournie par le point de contact de l'OIC en France. Le Comité a recommandé que l'Organisation axe ses efforts sur l'obtention de ces informations avant de s'occuper du café de commerce équitable, du café durable ou d'autres cafés de marchés à créneaux.

Point 8 : Exportations vers des pays exportateurs

11. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics 109/07 dans lequel figurent des données sur les exportations de toutes les formes de café à partir de toutes les origines et à destination des pays exportateurs.

12. Le Comité a pris note des données présentées et a demandé à l'Organisation d'inviter les pays exportateurs à fournir des rapports sur leurs importations de café dans la mesure où les données sur les exportations et réexportations à destination des pays exportateurs sont beaucoup plus élevées que les chiffres figurant dans les rapports sur les importations des pays exportateurs.

Point 9 : Priorités futures en matière de statistiques

13. Le Président a demandé aux membres du Comité d'envoyer au Directeur exécutif avant le 15 juin 2007 leurs observations sur les implications de l'élargissement de la gamme des séries chronologiques qui est proposé dans le projet d'accord (Articles 33 – 35 du document WP-WGFA 3/07 Rev. 4). Cela permettrait à l'Organisation de préparer une proposition de financement des activités statistiques, qui serait présentée au Conseil en septembre 2007. Le Comité a pris note de cette demande.

Point 10 : Nouveau logiciel statistique de l'OIC

14. Le Statisticien a déclaré que le dernier module du logiciel statistique était à l'essai et que le dernier lot de données historiques et de rapports sur la production serait transféré en juin. Le Comité a pris note de ces renseignements et a demandé au Statisticien de faire une démonstration du nouveau système pendant la réunion de septembre.

Point 11 : **Rapport au Conseil international du Café**
et
Point 12 : **Questions diverses**

15 Le Comité a noté que le Président présenterait au Conseil un rapport résumé sur les travaux de la présente réunion.

16. Le Comité a noté qu'il passerait en revue les parts de marchés et les coefficients de pondération en septembre 2007 et qu'il soumettrait ses recommandations au Conseil pour approbation, toute modification éventuelle prenant effet le 1 octobre 2007. En outre, dès que le nouvel accord aura été approuvé, le Comité passera en revue les facteurs de conversion pour le café torréfié et soluble, qui sont actuellement de 1,19 et de 2,6, respectivement.

17. Le Comité a souligné que les Membres exportateurs devraient mettre en application l'engagement qu'ils ont pris de délivrer des certificats d'origine pour toutes les expéditions de café, dans la mesure où, d'après les médias, les exportations de certains pays sont nettement supérieures aux chiffres communiqués à l'Organisation.

Point 13 : **Prochaines réunions**

18. Le Comité a noté que sa prochaine réunion se tiendrait en septembre 2007, pendant les réunions du Conseil et du Comité exécutif, et que le Secrétariat en confirmera la date après la présente réunion.